



Probleme avec une auto école j'ai besoin de votre aide!!!!

Par **natromu**, le **04/02/2009** à **23:36**

bonsoir, donc voila mon pb.
En octobre 2007 je décide de m'inscrire pour passer mon permis je verse un acompte de 150 euros la personne qui s'occupe de l'auto école me dit que je peux le payer en plusieurs fois du moment que j'ai terminé de le payer quant j'aurais mon permis. Je suis allée au code que 4 fois car j'avais accouché en septembre et il n'étais pas facile de faire garder mon fils ensuite j'ai retrouvé en 2008 du travail loin de chez moi je suis donc parti revivre chez mes parents la semaine et je rentre chez moi que 3 jours (le samedi dimanche et lundi) cette situation est difficile pour mon ami et moi mais comme il a une bonne place je ne veux pas le faire changer pour le moment. mais voila que aujourd'hui j'ai reçu une lettre de la comptabilité de l'auto école qui me réclame la totalité de la somme que je leur doit!!! alors que je n'ai ni passé mon code ni mon permis!!!! ont-ils le droit??? je n'ai pas les moyens de leur payer la totalité comment dois je faire????
MERCI par avance de votre aide!!!!

Par **Tisuisse**, le **04/02/2009** à **23:41**

Bonjour
Bien sûr, vous avez signé un contrat, même au forfait. Le manque de leçons de code ou de conduite n'est pas le fait de l'auto-école mais le vôtre et vous n'avez pas informé l'auto-école de votre situation. Alors !!!!!!!

Par **natromu**, le **04/02/2009** à **23:47**

bonsoir, rnje suis d'accord avec vous mais je pensé que j'avais jusqu'a ce que je passe mon permis pour remboursé pourquoi me demande t-il donc la somme entiere??? je voudrais reprendre mon dossier et m'inscrire à une autre auto école proche de mon lieu de travail. je peux?? vais je devoir quant meme payer la totalité de la somme???

Par **Tisuisse**, le **04/02/2009** à **23:55**

Ben oui, vous allez devoir repayer un nouveau forfait. rnPour l'ancienne auto-école, si vous voulez qu'ils transfèrent votre dossier, il faudra vous arranger directement avec eux.

Par **natromu**, le **04/02/2009** à **23:57**

merci pour vos réponses! je ne sais pas comment je vais faire pour payer mais ce n'est pas grave. rnMerci